

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CELLULE DE GESTION
DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ELARGIE DE LA CELLULE DE GESTION
DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT
Mars 2016**

Dans le cadre des démarches entreprises par le PNUD en vue de la préparation du Congo au Fond Vert pour le Climat (FVC), et sur convocation du Secrétaire permanent de la Cellule de Gestion mise en place par le Gouvernement (Point Focal), Il s'est tenue le 31 mars 2016 au Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, une réunion élargie de la Cellule de Gestion du Fonds Vert pour le Climat.

Etaients présents:

- Monsieur **ATTA MWANDZA M'AKANGALEMA**, Président de la Cellule de gestion du Fonds Vert pour le Climat ;
- Monsieur Alexis **MINGA**, Vice-président de la Cellule de gestion du Fonds Vert pour le Climat ;
- Monsieur Alain Michel **EYEMANDOKO**, Représentant du Ministère du Plan et du Développement ;
- Monsieur Vidalie Jean Frédérique **ANDEA**, Point Focal du Fonds Vert pour le Climat ;
- Monsieur Lumière Jean Félix **ISSANG**, PNUD ;
- Monsieur Hamani **OUMAROU DAOUDA**, PNUD ;
- Monsieur **MBOUNGOU** Serge Magloire, Attaché au MEFBPP.

Absents :

Monsieur Benjamin **DZABA-BOUNGOU**, Directeur Général de l'Environnement ;
Monsieur Joël **LOUMETO**, Conseiller à l'Environnement du Ministre du Tourisme et de l'Environnement.

Excusé: Monsieur Marcel **PAMBOU TCHILOEMBA**, Attaché à l'Environnement au Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Point Focal Changements Climatiques.

L'ordre du jour se présentait comme suit :

1. Examen de la feuille de route proposée par Monsieur Henri **DIOUF**, Expert du PNUD sur les questions d'adaptation et de mitigation ;
2. Informations sur l'état d'avancement du dossier de la République du Congo soumis au Fonds Vert pour le Climat ;

3. Examen d'une demande par une institution financière de la place d'une lettre de recommandation pour l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat;
4. Divers.

Prenant le premier la parole, le Président de la Cellule de gestion du Fonds Vert pour le Climat (CGFVC) a procédé à la vérification des présences et a ensuite demandé au Point Focal du FVC de faire un rappel sur les points évoqués et les conclusions de la dernière réunion de la Cellule, tenue le 23 février dernier. S'en est suivie juste après, l'adoption de l'ordre du jour.

Intervenant à son tour, le Point Focal du FVC a fait lecture du Compte-rendu de la réunion tenue au bureau du PNUD le 23 février 2016, et des conclusions de celle-ci. Le compte-rendu de ladite réunion a été adopté.

A la demande du Président de la CGFVC, les participants ont ensuite abordé le premier point inscrit à l'ordre du jour, à savoir, l'examen de la feuille de route proposée par Monsieur Henri DIOUF du PNUD.

Prenant la parole, le Point Focal du FVC a relayé quelques observations de fond mentionnées dans le message de Monsieur Libéral SEBURIKOKO, Conseiller Régional du Fonds Vert pour le Climat auprès duquel la feuille de route proposée par Henri DIOUF a été transmise pour avis. C'est ainsi qu'il a mis à la disposition des participants les remarques de Monsieur Libéral SEBURIKOKO.

En effet, ce dernier a fait les remarques suivantes:

- Nous devons absolument nous conformer au cadre initial des résultats du FVC ainsi qu'à ses critères d'investissement pour la sélection des projets à soumettre au fonds ;
- Au deuxième paragraphe de la feuille de route, il est dit que le FVC n'octroie pas de ressources pour la préparation des projets ; ce qui n'est pas tout à fait exact et il a fait remarquer que dans le cadre du programme readiness, le fonds peut appuyer ce processus à travers l'activité 2 relative au développement du programme/projet pays, à savoir : **Strategic frameworks for engagement with the Fund, including the preparation of country program and project.**

Enfin, par une sorte d'évocation tardive, au niveau du chronogramme des actions et produits de la feuille de route, le Point Focal du FVC a proposé ce qui suit :

- ✓ Que le fonctionnement et l'équipement de la Cellule de gestion du Fonds Vert pour le Climat soient inclus et pris en compte tout au long du projet ;
- ✓ L'étude de pré faisabilité technique du projet ainsi que sa finalisation ne prennent chacune d'elle que deux mois ;
- ✓ La finalisation de l'étude technique, le plan de gestion des risques environnementaux et sociaux commencé et finalisé ainsi que l'analyse coûts-bénéfices commencée et finalisée et le modèle de faisabilité financière commencé et finalisé ne prennent que trois mois ;
- ✓ La revue, editing et approbations internes, deux mois.

Les participants ont approuvé dans sa globalité la feuille de route et demandé au concepteur de tenir compte des remarques et suggestions.

Reprenant la parole, le Président de la CGF, abordant le 2^{ème} point de l'ordre du jour a une fois de plus demandé au Point Focal FVC de faire le point de l'état d'avancement du dossier de la phase de préparation du Congo au FVC.

C'est ainsi que le Point Focal FVC a mis à la disposition des participants les différentes correspondances émises entre le secrétariat du FVC et lui-même.

Il ressort de ces différents échanges que le Congo est arrivé à la phase de rédaction et de soumission du rapport de démarrage qui d'ailleurs est attendu par le Secrétariat du Fonds Vert pour le climat. Le Point Focal FVC a en outre remis à tous les membres de la Cellule de gestion du FVC et aux cadres du PNUD le modèle de rapport de démarrage du FVC.

Au regard de ce qui précède, il s'est dégagée l'impérieuse nécessité et urgence de procéder à l'organisation dans les plus brefs délais d'un atelier de lancement des activités du FVC.

C'est ainsi que les participants à la réunion ont décidé de l'organisation de deux ateliers, le premier le 15 avril 2016, relatif au lancement des activités du FVC et le deuxième, le 16 avril 2016 relatif au choix et à la validation des projets à soumettre pour financement au Fonds Vert pour le Climat.

Concernant l'atelier de lancement des activités du FVC, les thèmes choisis sont les suivants :

- Présentation du FVC par Monsieur Jean Frédérique Vidalie **ANDEA**, Point Focal du FVC ;
- Stratégie du développement durable par Monsieur Ignace **TENDELET**, Directeur Général du développement Durable ;
- Contributions Prévues Déterminées au niveau National par Monsieur Joël **LOUMETO**, Conseiller à l'Environnement du Ministre du Tourisme et de l'Environnement ;
- Présentation de la Feuille de route par Monsieur Lumière Jean Félix Issang du PNUD.

Mission a été confiée au Point Focal du FVC d'élaborer les agendas desdits ateliers.

Les participants ont convenu de se retrouver le jeudi 07 avril 2016 à 14h00, au même lieu afin de finaliser les préparatifs de ces ateliers.

C'est à l'issue de ce deuxième point de l'ordre du jour que les deux représentants du PNUD ont quitté la salle pour permettre aux membres de la Cellule de gestion du FVC d'aborder le troisième point de l'ordre du jour, à savoir, l'examen de la demande de lettre de recommandation d'une institution financière de la place pour son accréditation auprès du FVC.

Après examen de la requête cette institution financière, les membres de la Cellule du FVC ont demandé au Point Focal du FVC de préparer, selon les directives du FVC une lettre de recommandation à soumettre à la signature du Ministre du Tourisme et de l'Environnement.

Commencée à 14h20mn, la réunion élargie de la Cellule du Fonds Vert pour le Climat a pris fin à 17h15.

Fait à Brazzaville, le 2 avril 2016

Le Secrétaire Permanent de la Cellule
de Gestion du Fonds Vert pour le Climat

M. Jean Frédérique Vidalie ANDEA